

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU,
ADDIS ABABA

**CONSEIL EXECUTIF
TREIZIEME SESSION ORDINAIRE
24 - 28 juin 2008
Sharm-El-Sheikh (EGYPTE)**

EX.CL/449 (XIII)Rev.1

**RAPPORT DU COMITE MINISTERIEL SUR LES CANDIDATURES
AFRICAINES DANS LE SYSTEME INTERNATIONAL**

I. INTRODUCTION

1. Le Comité ministériel sur les candidatures africaines dans le système international s'est réuni le 28 juin 2008, à Sharm El-Sheikh (Egypte), sous la présidence de S.E. Moctar Ouane, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali.

II. PARTICIPATION

2. Les pays suivants ont participé à la réunion: Angola, Afrique du Sud, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Libye, Mali, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Somalie et Malawi.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. L'ordre du jour suivant a été adopté:

- i) Mise en œuvre de la décision EX.CL/Dec.405 (XII);
- ii) Examen des candidatures africaines aux postes dans le système international;
- iii) Questions diverses

IV. DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS

4. Le représentant de la Commission a informé le Comité de la mise en œuvre de la décision EX.CL/Dec.405 (XII) et a fait une brève présentation des nouvelles candidatures africaines dans le système international, à soumettre à l'examen du Comité ministériel pour lui permettre de faire des recommandations appropriées au Conseil exécutif.

5. Les délégations suivantes ont annoncé le retrait de leurs candidatures au Conseil d'Administration de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) : la Tunisie; la Libye et le Soudan. L'Afrique du Sud a également annoncé le retrait de la candidature de l'Ambassadeur Abdul SAMAD MINTY, au poste de Président du Conseil d'Administration de l'AIEA et a soumis sa candidature au poste de Directeur Général de l'AIEA.

6. Le Comité a décidé d'appuyer les candidatures de l'Egypte et du Burkina Faso comme membres du Conseil d'Administration de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique.

7. Le Comité a également recommandé le soutien à la candidature du Dr Abdulqawi Ahmed Yusuf de la Somalie au poste de Juge de la Cour internationale de Justice (CIJ), tandis que la candidature de Professeur Sayeman Bula-Bula, de la République Démocratique du Congo n'a pas été retenue, au motif que la RDC était sous sanctions.

8. Le Comité a pris note de l'accord intervenu entre Madagascar et l'Ouganda, selon lequel dans l'esprit de la coopération mutuelle et de l'amitié :

1. Il existe une base pour un compromis concernant la candidature comme membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la période 2009-2010 ;
 2. Le Ministre des affaires étrangères de Madagascar informera son Président, qui, à son tour, présentera à son homologue ougandais une proposition de compromis ;
 3. Le Ministre des affaires étrangères d'Ouganda a exprimé l'engagement de l'Ouganda à soutenir la candidature de Madagascar lorsqu'elle sera soumise.
9. Il a été décidé de différer l'examen de la candidature du Nigeria et de la Sierra Leone pour le siège de membre non permanent au Conseil de Sécurité dont les élections auront lieu en septembre 2009 pour le Nigeria et en septembre 2010 pour la Sierra Leone. Il a été en conséquence décidé que les candidatures de ces deux pays soient inscrites à l'ordre du jour des sessions ultérieures du Comité ministériel précédant les élections.
10. Le Comité a recommandé les candidatures de l'Egypte et de la Tunisie pour réélection comme membres du Conseil d'Administration et du Conseil d'exploitation de l'Union Postale Universelle (UPU).
11. Le Comité ministériel a apporté son soutien à certaines candidatures soumises hors délai pour lesquelles aucune compétition n'était ouverte au niveau africain. Ce sont les candidatures du Burkina Faso et de la Libye au Conseil d'Administration et au Conseil d'exploitation de l'Union Postale Universelle et de M. Gilbert Houngbo du Togo au poste de Président du Fonds International pour le Développement agricole (FIDA).
12. Le Candidat Fatih Bouayad-Agha de l'Algérie a été recommandé pour un nouveau mandat à la Commission de la Fonction publique internationale et IChief Michael Kaase Aondoakaa SAN du Nigeria a été recommandé au Conseil d'Administration de l'Institut international du Droit privé UNIDROIT).
13. Enfin M. Pollar Awich de l'Ouganda a été recommandé pour le poste de membre du Comité des Nations Unies sur les droits de l'Enfant.
14. Le Comité a approuvé la candidature de l'Ambassadeur Ahmed Amin Fathalla de l'Egypte comme membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies au cours des élections qui auront lieu en septembre 2009.
15. En conclusion, le Comité ministériel a décidé de se réunir à nouveau pour être tenu informé des résultats des consultations menées auprès des pays de la région de l'Afrique de l'Est sur la représentation de cette région au sein du Conseil de Sécurité comme membre non permanent.

16. Le Comité a décidé, au cas où l'actuel Directeur général, M. Mohamed El Baradei de l'Egypte ne briguerait pas un nouveau mandat, d'appuyer la candidature de l'Ambassadeur Abdoul Samad Minty de l'Afrique du Sud au poste de Directeur général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

17. La réunion du Comité ministériel sur les candidatures au sein du système international a clos ses travaux à 18 heures.

2008

Rapport du Comite Ministériel sur les Candidatures Africaines dans le Système International

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3135>

Downloaded from African Union Common Repository